

Options communautaires

«Il faut bien comprendre que le contexte dans lequel les femmes sont de plus en plus criminalisées en est un de pauvreté, de racisme, de toxicomanies, de manque de soutien et de violence envers les femmes.¹»

- Partout dans le monde, les femmes constituent la population carcérale qui croît la plus rapidement, particulièrement parmi les pauvres, les Autochtones et les femmes vivant avec des incapacités mentales. On peut attribuer l'augmentation dramatique du nombre de femmes incarcérées à des phénomènes universels comme le retrait de l'État de son rôle de filet de sécurité sociale incident aux réductions des dépenses en matière de soins de santé, de services de garde, d'aide sociale et d'autres soutiens communautaires et occasions d'éducation, combinés à une intrusion simultanée de l'État en termes de surveillance, de contrôle, de criminalisation et de placements en établissement².
- Sans égard à leur niveau de scolarisation, les femmes sont toujours moins susceptibles que les hommes d'être employées, quoique les écarts soient plus minces entre les femmes et les hommes plus scolarisés. Mais les écarts persistent, même si les jeunes femmes sont aujourd'hui plus scolarisées que leurs pairs masculins. En 2003, 31 % des femmes âgées de 17 à 24 ans fréquentaient l'université, contre 20 % des jeunes hommes du même âge³.
- Depuis vingt-cinq ans, on assiste à une croissance particulièrement rapide du taux d'emploi des femmes ayant des enfants. En 2006, 73 % des femmes ayant des enfants de moins de 16 ans vivant à la maison occupaient un emploi. Ces femmes demeurent toutefois moins susceptibles que les femmes sans enfants de faire partie de la population active⁴. Depuis la fin des années 1970, les femmes comptent pour 70 % des personnes travaillant à temps partiel⁵.
- La majorité des femmes continuent d'occuper des emplois traditionnellement dévolus aux femmes. En 2003, 70 % de toutes les travailleuses étaient concentrées dans

¹ Shoshana Pollock, *Locked in Locked Out: Imprisoning Women in the Shrinking and Punitive Welfare State*. (Université Wilfred Laurier: 2008).

² Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, Mémoire présenté par l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry au Comité d'examen du SCC (2007).

³ L.N. Christofides, M. Hoy, et L. Yang, *The Gender Imbalance in Participation in Canadian Universities (1977-2003)* (Guelph: Department of Economics, 2006).

⁴ Marcia Almey, *Femmes au Canada: une mise à jour du chapitre sur le travail* (Ottawa: Statistique Canada, 2007).

⁵ Institut canadien de recherches sur les femmes, «Femmes et pauvreté» (2005) Feuillet d'information de l'ICREF.

l'enseignement, les soins infirmiers ou des emplois connexes à la santé, des postes d'employées de bureau ou administratifs, ou des postes dans la vente ou les services⁶.

- Chez les femmes, les trois emplois les plus déclarés au Canada sont commis-vendeuse dans le commerce de détail (400 000), caissière (256 000) et infirmière (249 000). Les autres catégories comprennent notamment commis de bureau générale, secrétaire, enseignante au primaire et au préscolaire, serveuses d'aliments et de boissons et préposée aux travaux légers d'entretien ménager⁷.
- L'acquisition de compétences de travail est considérée comme un facteur important d'une réinsertion réussie. Les détenues n'ont toutefois qu'un accès limité à des occasions intéressantes de travail et à des programmes d'emploi valables au cours de leur incarcération⁸.
- L'Échelle de classement sécuritaire utilisée par le Service correctionnel du Canada est conçu en fonction de facteurs de risque associés aux hommes et, par conséquent, ne s'applique pas aux femmes. Les femmes sont injustement surclassifiées comme présentant un risque élevé. Cela les prive d'accès à des permissions de sortie, des programmes de placement à l'extérieur et d'autres privilèges qui faciliteraient leur réinsertion⁹.
- Le 22 octobre 2003, 373 organismes de services aux victimes au Canada ont dit avoir apporté une aide à 4 358 clients, dont 77 % étaient de sexe féminin et 23 % étaient de sexe masculin. Des 78 % des victimes de crimes contre la personne, 38 % avaient subi des agressions sexuelles et 52 % avaient fait l'objet d'autres infractions avec violence, incluant des voies de fait. Des victimes d'agressions sexuelles, 16 % avaient été agressées par un conjoint, un ex-conjoint ou un partenaire intime, 45 % avaient été victimisées par un autre membre de la famille et 39 % par une autre personne comme un ami, une connaissance ou un étranger¹⁰.
- En octobre 2007, Ashley Smith est morte pendant son incarcération à l'établissement de Grand Valley pour femmes. Howard Sapers, l'Enquêteur correctionnel fédéral, a déclaré que le Service correctionnel du Canada n'a pas offert à Madame Smith les soins, le traitement et le soutien que mérite la population canadienne (SCC)¹¹. Quatre membres du personnel de SCC ont été congédiés et quatre autres suspendus. Tous

⁶ Supra note 4.

⁷ Statistique Canada, «Aperçu du recensement – l'évolution de la population active au Canada», Recensement de 2006 *Tendances sociales canadiennes* (2008).

⁸ Commission canadienne des droits de la personne. *Protégeons leurs droits: Examen systématique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral* (CCDP, 2004).

⁹ Shoshana Pollock, *Locked in Locked Out: Imprisoning Women in the Shrinking and Punitive Welfare State*. (Université Wilfred Laurier (2008), p. 7.

¹⁰ Statistique Canada. *Les services aux victimes au Canada: feuillets d'information pour le Canada, les provinces et les territoires* (Ottawa: 2003).

¹¹ CBC News. «Death of Moncton girl preventable, prison ombudsman says» (le 24 juin 2008), en ligne au <http://www.cbc.ca/canada/story/2008/06/24/smith-report.html#socialcomments-submit>

sont accusés au criminel en lien avec le décès d'Ashley Smith et un autre doit répondre à une accusation d'agression. Ces événements tragiques plaident en faveur de mécanismes internes et externes de reddition de comptes et de surveillance judiciaire des prisons canadiennes¹².

- Beaucoup de femmes classifiées à sécurité maximale arrivent à la date d'expiration de leur mandat (la fin de leur peine) sans avoir pu participer aux programmes de mise en liberté graduelle et se retrouvent donc dans une situation semblable à celle qui les a d'abord conduites en prison¹³.
- Les immigrantes, mêmes détentrices de diplômes universitaires, sont moins susceptibles d'occuper des emplois rémunérés que les immigrants. Un grand nombre d'immigrantes ou de réfugiées ne peuvent travailler que comme domestiques et elles sont trop souvent forcées de vivre chez leur employeur, ce qui les expose à des risques élevés d'abus financiers, physiques et sexuels¹⁴.
- Alors que plus de 80 % des canadiennes adultes ont progressé au-delà de la 9^{ème} année, cette proportion n'est que d'environ 50 % pour les femmes incarcérées¹⁵.
- En 2007, on dénombrait 837 923 places en services de garde à l'enfance réglementées au Canada¹⁶. Le nombre des familles monoparentales s'élève pourtant au pays à plus de 1,3 million, dont la majorité (81 %) sont dirigés par des femmes. En outre, le pourcentage de mères dans la population active n'a cessé d'augmenter. En 2003, 65,6 % des femmes ayant des enfants de moins de 6 ans étaient employées de même que 76,5 % des mères d'enfants âgés de 6 à 15 ans. En outre, 67,9 % des mères au travail ayant des enfants de moins de 16 ans sont monoparentales¹⁷.
- Une décision peu connue prise par Nelson Mandela lors de son accession à la présidence de l'Afrique du Sud touche la libération des mères incarcérées, qu'il préférerait voir en liberté pour éviter aux générations futures de subir les conséquences négatives d'une incarcération prolongée de ces femmes.
- Le manque de services de garde et l'inégalité d'accès des femmes à des logements, des revenus et ainsi de suite, les prive également d'accès aux peines d'emprisonnement avec sursis aussi appelées «détention à domicile».

¹² Supra note 9, p. 14.

¹³ *Ibid*, p. 7.

¹⁴ Institut canadien de recherches sur les femmes, «Femmes immigrantes et réfugiées» (2005) Feuillet d'information de l'ICREF.

¹⁵ Commission canadienne des droits de la personne, *Protecting Their Rights: Examen systématique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral* (CCDP, 2004).

¹⁶ Childcare Resource and Research Unit, «Early Childhood Education and Care in Canada» *Child Care Space Statistics 2007* (Toronto, 2007).

¹⁷ Conseil canadien de développement social, «Familles: un profil des familles au Canada» (2008) *Statistiques et Infos*.

Références

Almey, Marcia. *Femmes au Canada: Une mise à jour du chapitre sur le travail* (Ottawa: Statistique Canada, 2007).

Amnesty International. *Rapport d'Amnesty International 2007*, (2007) en ligne au <http://thereport.amnesty.org/eng/Regions/Americas/Canada>

Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry. *Mémoire présenté par l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry au Comité d'examen du SCC* (2007).

CBC News. «Death of Moncton girl preventable, prison ombudsman says» (le 24 juin 2008), en ligne au <http://www.cbc.ca/canada/story/2008/06/24/smith-report.html#socialcomments-submit>.

Childcare Resource and Research Unit. «Early Childhood Education and Care in Canada» (2007) *Child Care Space Statistics 2007* (Toronto).

Christofides, L.N., M. Hoy, et L. Yang. *The Gender Imbalance in Participation in Canadian Universities (1977-2003)* (Guelph: Department of Economics, 2006).

Commission canadienne des droits de la personne. *Protégeons leurs droits: Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral* (Ottawa : CCDP, 2004).

Conseil canadien de développement social. «Familles: un profil des familles au Canada» (2008) *Statistiques et Infos*.

Institut canadien de recherches sur les femmes. «Femmes et pauvreté» (2005) Feuille d'information de l'ICREF.

Institut canadien de recherches sur les femmes. «Femmes immigrantes et réfugiées» (2005) Feuille d'information de l'ICREF.

Pollock, Shoshana. *Locked in Locked Out: Imprisoning Women in the Shrinking and Punitive Welfare State*. (Université Wilfred Laurier: 2008).

Rapport de la vérificatrice générale du Canada. *Rapport de la vérificatrice générale du Canada à la chambre des communes* (Ottawa: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2003).

Statistique Canada. *Les services aux victimes au Canada: feuillets d'information pour le Canada, les provinces et les territoires* (Ottawa: 2003).

Statistique Canada. «Aperçu du recensement – l'évolution de la population active au Canada», Recensement de 2006 *Tendances sociales canadiennes* (2008).